

Arrêté Générale modern

Arrêté n° 95-0743/PR/FP relatif à la constitution des commissions administratives paritaires de lacatéaorieA1:A2 B2 C2, D.

n° 95-0743/PR/FP

Ministère MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DES RE- FORMES ADMINISTRATIVES	Date de publication 25 juillet 1995
Numéro JO n° 14 du 31/07/1995	Date du numéro 31 juillet 1995

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

les candidats déclarés élus comme représentants du personnel au sein des commissions administratives paritaires, sont nommés pour une période de trois années, selon les modalités ci-après : Catégorie C 1 – Group

: Omar Ali Ewado, EN — Ahmed-Khadar Nour Ismaël, EN – titulaires — Fatouma Mohamed Kamil, EN — Ibrahim Elmi Itireh, EN — suppléant Catégorie C 1 — Groupe	
--	--

: — Abdourahman Omar Chirwa. EN – titulaire — Saïd Omar Aden, EN — suppléant. es classificatives des groupes sont celles prévues par l'article 3 de l'arrêté n° 95-0244 / PR, / FP du 27 février 1995.